



Jardin de Font Obscure

Adresse du jardin

Centre d'animation de Font Obscure
Mairie 13/14
50 avenue Prosper Mérimée
13014 Marseille

Il était une fois ...

- En 2008 le service animation a proposé un projet de jardin partagé au sein du centre d'animation de Font Obscure aux élus du secteur.
- Conscients des enjeux environnementaux et sociaux, Garo Hovsépian Maire du secteur à tout de suite adhéré à cette idée.
- Afin de mener à bien ce projet, un groupe de travail de la mairie de secteur composé des chefs de service, de l'urbanisme, de l'animation, d'un élu, d'un expert en jardin urbain et du directeur du centre d'animation ont travaillé à la construction de ce projet.

Les objectifs

- favoriser l'éducation à l'environnement
- favoriser le lien social et l'intergénérationnel
- favoriser l'intégration des personnes en situation d'handicap

Les valeurs

- le respect de la nature et de la personne
- la solidarité et l'entraide
- la transmission des savoirs
- la convivialité

Les activités et évènements

- La journée du patrimoine
- Les soirées ciné plein air en juillet et août dans le parc du centre d'animation

Les idées pour demain

- La mise en place de soirées culturelles
- L'installation d'un système de récupération d'eau de pluie

Les partenaires du jardin

- Les associations du jardin : L'ARI, Le foyer de vie l'Astré, CSF les Flamants, L'institut de beauté solidaire Hygée, A.L.E.M.B, Cie Théâtre et société, le secours populaire 13 /centre social ST Gabriel
- Aménagements réalisés en partenariat avec : la ville de Marseille et le service des espaces vert.
- Un remerciement particulier à Jean-Noël Consales qui nous accompagne depuis le début du projet.
- Nous remercions aussi Colinéo-Assenemce, les jardins ouvriers du Castellat, les ruchers de Marisol, Safi, les paniers Marseillais.

La structure du jardin

- Surface totale : 2000m²
- Organisation : parcelles de 60m²
- Équipements et infrastructures : aire de pique-nique, outils, eau, bureau, toilettes sèches, aire de compostage

Le fonctionnement

- Le jardin est géré par la mairie de secteur qui met à disposition des parcelles de 60m² pour des associations du secteur avec qui elle passe des conventions d'objectifs.
- Les demandes de parcelles sont étudiées par le comité de pilotage, composé d'un élu, de techniciens de la mairie, d'un expert en agriculture urbaine et d'un représentant de chaque association.
- Chaque association a la gestion de sa parcelle qu'elle cultive avec ses adhérents.
- Des travaux collectifs sont proposés 1 fois par mois par le coordinateur du jardin, il veille au respect du règlement intérieur.

Qu'est-ce qu'on y cultive et pour qui ?

- Chaque association peut cultiver au choix des légumes ou des fleurs
- Le produit de leurs cultures est partagé entre les jardiniers

Les bonnes idées

- Les aménagements pour les personnes en situation de handicap (jardinières adaptées)
- Le compostage
- Les toilettes sèches

Infos pratiques

- Accès : 50 avenue Prosper Mérimée 13014 Marseille
- Horaires: 9 heures/ 17 heures

Contact

Lionel Benady
0668512143
yo888@voila.fr

Structure
gestionnaire

Mairie des
13/14

72 Avenue
Paule Coxe
13014
Marseille

Naissance du
jardin

Mai 2010

Usagers

Tout public